



DSF CONSULTING  
AUDITS - CONSEILS - FORMATIONS

## Convention Simplifiée de Formation N° 3374

Entre les soussignés :

◆ **DSF CONSULTING**

5/7 Contour du Bout d'Aval  
59 430 Fort-Mardyck  
Numéro de Déclaration d'Activité : 32591076759 enregistré auprès  
du Préfet de Région NORD

◆ **Interim qualité Dunkerque**

66 Quai des Hollandais  
59140 DUNKERQUE

Représenté par : Mlle LEEMAN Chloé

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie

### Article 1 : Objet de la Convention

DSF CONSULTING organise l'action de formation suivante :

N° session : A260BQA

L'action entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du Code du Travail :

Action de formation

- Intitulé** : **Formation ANFAS N1**
- Objectifs** : Connaître les risques, y compris ceux liés à la coactivité  
Comprendre l'importance du respect des règles lors des interventions sur les sites industriels  
Savoir réagir en cas de situation dégradée
- Modalités Evaluation** : Evaluation individuelle des connaissances par QCM
- Format Formation** : Présentiel
- Contenu formation** : Détaillé dans la fiche programme en pièce jointe
- Durée - Dates** : 7 heures réparties sur 1 journée le 5 août 2026
- Lieu** : DSF CONSULTING - 5/7 Contour du Bout d'Aval - 59430 Fort-Mardyck - Tél : 03.28.63.61.33 -
- Participant(s)** : LARMONIER Julien

### Article 2 : Modalités Financières

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

| Libellé            | Financier                 | Qté     | Prix Unit. HT | TVA     | Total HT |
|--------------------|---------------------------|---------|---------------|---------|----------|
| Frais Pédagogiques | Interim qualité Dunkerque | 1       | 100.00 €      | 20.00 € | 100.00 € |
| Total HT :         |                           |         |               |         | 100.00 € |
| TVA :              |                           | 20.00 € | TOTAL TTC :   |         | 120.00 € |

**Conditions de Paiement** : Interim qualité Dunkerque - DUNKERQUE : Règlement à 30 jours

**Récapitulatif des taux horaires par financement :**

| Nom Participant  | Financier                 | Session | Nb Heures | Tx Horaire | Total HT |
|------------------|---------------------------|---------|-----------|------------|----------|
| LARMONIER Julien | Interim qualité Dunkerque | A260BQA | 7         | 14.29 €    | 100.00 € |

### Article 3 : Conditions Générales et de Vente

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Elle est établie en deux exemplaires dont l'un doit être retourné à DSF CONSULTING après signature.

DSF CONSULTING se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation.

En cas de résiliation de la présente convention par l'entreprise à moins de 10 jours de la date de début de la formation, DSF CONSULTING retiendra sur le coût total, les sommes qui lui sont dues pour ladite formation, à savoir 50 % au minimum, et jusqu'à 100% pour une annulation survenue 3 jours avant le début de la formation.

DSF CONSULTING

5/7 Contour du Bout d'Aval - 59430 Fort-Mardyck  
Tél. : 0328636133 - E-mail : contact@dsfconsulting.fr  
SARL au capital de 7000 € - N° TVA Intra. : FR34901434167 - Code NAF : 8559B



**DSF CONSULTING**  
AUDITS - CONSEILS - FORMATIONS

Conformément à l'Article L6354-1 du Code du Travail, en cas de modification unilatérale par l'organisme de formation, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention pour toute modification à moins de 3 jours avant la date de début.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Dunkerque sera seul compétent pour régler le litige.

**En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.**

Fait à Fort-Mardyck, le 5 août 2026

*En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.*

*La signature de la présente convention emporte l'acceptation des Conditions Générales de Vente jointes*

**Pour Interim qualité Dunkerque**

**Pour DSF CONSULTING**

Yannik SIMON

**Gérant**

**DSF CONSULTING**

AUDITS - CONSEILS - FORMATIONS

5/7 Contour du Bout d'Aval

59430 FORT-MARDYCK

Tél. : 03 28 63 61 33 / 07 83 20 43 86

[www.dsiconsulting.fr](http://www.dsiconsulting.fr)

SARL au capital de 7000 €

SIRET 901 434 167 000 28 - APE 8559B

Déclaration d'activité n° 32591076759

---

**DSF CONSULTING**

5/7 Contour du Bout d'Aval - 59430 Fort-Mardyck

Tél. : 0328636133 - E-mail : [contact@dsiconsulting.fr](mailto:contact@dsiconsulting.fr)

SARL au capital de 7000 € - N° TVA Intra. : FR34901434167 - Code NAF : 8559B